



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E142698

VALABLE JUSQU'AU 27/11/2023

ÉDITÉ LE 02/06/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/01/2008

Forme juridique : SARL

Capital : 70 200

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MARSEILLE 2008B00142

Siret : 501 891 733 00047

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 9022773

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 6879592604

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 6879592604

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : SOLEO

6 BD GUEIDON
13013 MARSEILLE

Téléphone : 04 65 85 92 41

Portable :

Site Internet : www.soleo13.com

E-mail : stecybiga@soleo13.com

Responsabilité légale :

CHATELAIN NICOLAS GÉRANT / POLI VANESSA CO-GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 31

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	24/11/2022
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	25/05/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	24/11/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	24/11/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	25/05/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	25/05/2023
o Ventilation mécanique	24/11/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MARSEILLE
IMMEUBLE LE PRADO FARGES
2 BIS RUE FARGES
13008 MARSEILLE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.